



Paris, le 27 mai 2015

LE PCD A BESOIN DE VOTRE DON !
 IL EST ESSENTIEL A LA SURVIE
 DE VOTRE PARTI !

Chers amis,

Ce printemps 2015 est à nouveau marqué par la lâcheté et l'incompétence du Gouvernement.

1) **La réforme du collège** détruit l'excellence et attaque frontalement la culture de notre pays.

2) **Le silence complice du Gouvernement** encourage progressivement le recours aux mères porteuses (GPA) et rend nécessaire la **résistance** face à la commercialisation du corps de la femme et la marchandisation de l'enfant.

3) **Avec l'affaire des Mistral**, le Gouvernement humilie la Russie et affaiblit la voix de la France. Or, la Russie est un grand pays chrétien avec lequel nous devons aussi renouer. C'est grâce à elle que nous sauvegarderons les équilibres au Proche-Orient, c'est avec elle que nous soutiendrons les chrétiens d'Orient.

4) Tous les mois **des milliers de migrants** prennent des risques considérables pour venir Europe. En Syrie, en Irak, la guerre a chassé des centaines de milliers de personnes, par l'intermédiaires de mercenaires armés et financés, au moins indirectement, par nos pays occidentaux. La guerre en Libye a déstabilisé toute la région et a fait exploser les flux migratoires vers l'Europe.

Les contacts que nous entretenons en Afrique, en Orient, ou en Amérique du Sud me le confirment tous : la France est attendue. Elle est attendue pour ce qu'elle a de grand, la défense de la justice, de la liberté, de la vérité. C'est notre responsabilité !

**La gauche détruit
l'excellence !**

À renvoyer complété avec votre chèque ou votre RIB à : Parti Chrétien-Démocrate, 40 bis avenue Foch - 78120 Rambouillet

.../....

BULLETIN DE DON

Oui, je veux soutenir l'action du PCD, et je vous joins un chèque du montant suivant :

- 500 € 300 € 200 €
 120 € 50 € Autre montant :

Si vous êtes imposable, vos dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu pour 66% de leur montant dans la limite de 10 % de votre revenu imposable, plafonné à 7 500 € par donateur.
 Ainsi, **si vous choisissez de faire un don de 100 €, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 € et votre effort réel sera de 34 €.**

Oui, je veux soutenir l'action du PCD, et je choisis de vous faire un don régulier.

Je renvoie le mandat de prélèvement SEPA qui figure au dos de ce bulletin

Vous pouvez également soutenir l'action du PCD
 en faisant un don en ligne sur le site :
www.lepcd.fr

MES COORDONNÉES

Mlle Mme M.

Nom :

Prénom :

(SI COUPLE) Prénom du conjoint :

Né le :

Née le :

Adresse complète :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse e-mail :

@

Profession :

Mandat d'élu(e) éventuel :

Date et signature obligatoires :

Je vous demande de ne pas faire passer une partie de mon don en adhésion 2014.

Je vous demande de me faire parvenir des informations pour adhérer au PCD.

Sur l'ensemble de ces sujets, l'engagement du Parti Chrétien-Démocrate est de porter un message d'exigence et de vérité, et de tout faire pour favoriser une alternance ferme et crédible en 2017, en redonnant à la France la place qui est normalement la sienne.

Notre action n'est possible que par votre don. Le PCD est le seul parti présent à l'Assemblée Nationale ne recevant aucune subvention publique.

Par votre don, vous soutenez l'essor d'une alternative à la politique que nous connaissons depuis mai 68 et qui est la cause des blessures de la France d'aujourd'hui.

Vous nous permettez concrètement :

**Au Parlement,
sur le terrain,
nous portons vos
valeurs.**

- d'assurer **le fonctionnement quotidien du PCD** (fournitures, salaires, charges sociales...)

- d'engager des **candidats PCD aux élections régionales de 2015** (coût 25 000 euros)

- de concrétiser **mon projet de candidature à la primaire de la droite en 2016** (coût estimé 30 000euros X 30 mois)

Votre don est **fiscalement déductible à hauteur de 66%** et il est plafonné à 7 500euros par personne physique.

Merci de votre générosité !

Ensemble, construisons un nouvel espoir pour la France !


Jean-Frédéric POISSON

Député des Yvelines

Président du Parti Chrétien-Démocrate

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Oui, je souhaite faire un don régulier et apporter mon soutien à l'action du PCD.

DONS LIMITÉS AUX PERSONNES PHYSIQUES À HAUTEUR DE 7 500 EUROS PAR PERSONNE ET PAR AN. Si vous êtes imposable, vos dons sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu. Ainsi, **si vous choisissez de faire un don de 100 €**, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 € et **votre effort réel sera de 34 €**.

Vous pouvez mettre fin à tout moment aux prélèvements par simple courrier au PCD ou par mail (contact@lepcd.fr). La référence Unique du mandat (RUM) vous sera communiquée ultérieurement. Les prélèvements seront effectués le 25 de chaque mois pour les échéances mensuelles et les 25 février / Mai/ Août / Novembre pour les échéances trimestrielles.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever :

CHAQUE MOIS

CHAQUE TRIMESTRE

la somme de :

100 €

50 €

35 €

15 €

Autre montant : €

Date :

Signature :

Organisme bénéficiaire :
Parti Chrétien-Démocrate
40 bis avenue Foch - 78120 Rambouillet
N° d'émetteur : N° ICS FR39ZZZ500798



Association nationale de financement du Parti Chrétien-Démocrate
Paru au JO n° 1572 du 14 novembre 2009

MES COORDONNÉES

Mlle Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Code postal :

Commune :

COORDONNÉES DE MA BANQUE

Nom de l'agence :

Adresse complète :

Code postal :

Commune :

IMPORTANT : Je renvoie ce mandat signé et daté accompagné d'un relevé d'identité bancaire.
Je recevrai le reçu fiscal à la fin du mois de mars 2016